



Colombes, le 9 octobre 2014

Madame la Conseillère,

Ma position sur le 17 octobre est simple et claire. C'est aux historiens de se pencher avec objectivité sur l'Histoire et pas aux élus. Les événements liés à la guerre d'Algérie entre 1954 et 1962 sont complexe et douloureux. Ils ont conduit à une stratégie de la tension sur le sol métropolitain, notamment à Paris. Les organisations clandestines, qu'il s'agisse de l'OAS ou du FLN, ont obligé les autorités publiques à des opérations de police dont certaines, comme c'est toujours le cas lorsque règne un climat de guerre civile, ont pu déboucher sur des morts inutiles. Les initiatives de certains fonctionnaires n'impliquent pas à mes yeux la responsabilité du général de Gaulle, alors Président de la République.

La municipalité gaulliste de Colombes de l'époque a-t-elle été impliquée dans ces événements ? Nullement. En porte-t-elle une quelconque responsabilité ? Aucunement. Ce qui m'importe, c'est qu'aujourd'hui les communautés qui composent notre ville vivent en bonne intelligence. L'aspect très militant et politisé de ces commémorations, dans un esprit de repentance permanente me dicte en conscience d'observer une certaine neutralité. Je n'empêche aucun élu de ma majorité de se joindre à ces commémorations. Je constate simplement qu'aujourd'hui l'opposition socialiste souhaite jeter de l'huile sur le feu.

La commémoration des événements du 17 octobre 1961 ne fait pas partie des commémorations officielles. Je ne me reconnais pas dans certains accents de repentance qu'elle véhicule. Les associations et partis politiques qui se sentent liées à cette part de la mémoire de notre pays ont la liberté de la commémorer. Ma volonté de rassembler les énergies de notre ville ne passera jamais par une addition clientéliste de

mémoires plus ou moins sélectives. Le respect dû aux morts commence par la décence de pas les instrumentaliser.

Je vous prie de croire, Madame la Conseillère, en l'expression de mes sentiments affligés par de tels procédés polémiques.

Nicole GOUETA


Le Maire 
Conseiller Général des Hauts-de-Seine
Chevalier de la Légion d'Honneur

Mme Chantal BARTHELEMY-RUIZ